N°119 novembre-décembre 2019

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr
www.stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 25 novembre 2019 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 16h-17h30
Samedi : 10h30 -11h30
Dimanche : 10h30 -11h30

Naissances

ESNAULT Emmy née le **4 octobre**

RIVAULT Maïana née le **18 octobre**

Collecte de papiers

Les prochaines collectes de papier auront lieu **samedi 7 décembre** à partir **de 9h00** et **samedi 4 janvier** de **10h00 à 11h30** dans la ZA des Morandières (Hangar vert).

La mairie sera fermée le samedi 28 décembre

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(janvier-février)**, déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail à:

communication.stjean-vilaine@orange.fr au plus tard le **13 décembre 2019**

Extrait des séances du Conseil Municipal du 23 septembre et du 14 octobre 2019

Aménagement rue de la Cour et place de l'Eglise : Attribution des lots 1et 2

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'entreprise SRAM TP pour le lot n°1 (terrassements-voirie-eaux pluviales) d'un montant de 177 789.50 € H.T et l'entreprise LARDEUX pour le lot n° 2 (espaces verts) pour un montant de 2 146.80 € H.T.

Devis pour les travaux de terrassement pour pose des bornes d'apport volontaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de l'entreprise Colombel d'un montant de 6 676.27 € H.T concernant les travaux de terrassement pour la pose de colonnes semi-enterrées rue de la Cour, rue Claude Monet et à la Morandière.

Devis pour achat de guirlandes de Noël

Le Conseil Municipal a accepté le devis de l'entreprise BALDER concernant l'achat de décorations de Noël pour un montant de 782.50 € H.T.

Devis pour relevé topographique du réseau eaux usées rue de l'Eglise

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des votants le devis du Cabinet LEGENDRE d'un montant de 500 € H.T pour le relevé topographique du réseau eaux usées rue de l'Eglise.

Devis pour achat de numéros de voirie dans le cadre du plan France très Haut Débit

Le Gouvernement a décidé le déploiement du très haut Débit (THD) sur l'ensemble du territoire français d'ici 2022 ce qui implique la nécessité d'un bon adressage de tous les foyers. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition de nouveaux numéros de voirie et retenu le devis de l'entreprise SELF SIGNAL pour un montant de 448 € H.T.

Indemnisation des piégeurs de ragondins

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer la somme de 250 € au titre de l'indemnisation du piégeur qui lutte contre les ragondins et les rats musqués sur la commune.

Demande de subvention auprès du département au titre du FST dans le cadre de l'extension du CLSH

La Commune peut bénéficier d'une subvention d'un montant de 22 284.80 € provenant du Département au titre du fonds de solidarité Territoriale pour les travaux de l'extension du Centre de loisirs. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à faire la demande de subvention.

Tarifs assainissement dans le cadre du transfert de l'assainissement à Vitré Communauté

A partir du 1er janvier 2020, le budget assainissement sera transféré à Vitré Communauté. Afin de garantir la neutralité du transfert pour les usagers, il apparait nécessaire d'appliquer une diminution du tarif assainissement collectif de 9.09% afin de compenser l'application de la TVA de 10%. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la diminution du tarif assainissement de 9.09% à compter du 1er janvier 2020.

Devis pour aménagement R.D 857 (bordures)

Dans le cadre des travaux d'aménagement pour la pose des bordures sur la R.D 857, le Conseil Municipal a décidé de retenir à l'unanimité le devis de l'entreprise MAN T.P pour un montant de 8 019.50 € H.T.

Devis pour travaux de marquage au sol sur la voirie

Le devis de l'entreprise CREPEAU pour les travaux de marquage au sol pour un montant de 2 089.00€ H.T a été validé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Adhésion pour création d'un poste d'agent de surveillance entre les communes de Saint-Jean-sur-Vilaine, Domagné, Saint Didier et Louvigné de Bais

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la création d'un poste de surveillance de la voie publique entre les 4 communes et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette mutualisation.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour un bien situé 12, rue de Bellevue, cadastré section A n° 785 d'une superficie 627 m^2.

Suite à une nouvelle DIA concernant le bien situé 1 rue de la ville en bois, cadastré section A n°1046,1346 et 1347 d'une superficie de 666 m^2, le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption.

Informations municipales et extra-municipales

PLU : Avis de réunion publique

Par sa délibération **du 8 octobre 2018**, le Conseil Municipal de Saint jean sur Vilaine a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans le cadre de la concertation, la Municipalité invite les habitants de la commune ainsi que toute personne intéressée à participer à une réunion publique de présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Mercredi 11 décembre

à 19h30 à la salle annexe des Sports

Cette réunion sera animée par le bureau d'études, « L'atelier d'Ys ».

Travaux de réfection de voirie rue de la Cour

Les travaux de réfection de voirie doivent commencer le 12 novembre. Le stationnement sera perturbé jusqu'à la fin des travaux prévus fin janvier 2020. Nous nous excusons auprès des riverains et des parents pour la gêne occasionnée.

Repas CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le **samedi 23 novembre** 2019 à **12h00** au restaurant la Téranga. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 9 novembre auprès de la mairie au **02.99.00.32.55** ou de **Madame Marie-Jo GAILLARD** au **02.99.00.73.75**

Installation de nouvelles BAV dans le bourg

De nouvelles bornes d'apport volontaire (BAV) vont être installées à la mi novembre dans le bourg.

Rue de la Cour : 1 borne ordures ménagères, 1 borne tri sélectif. **Rue Claude Monet** : 2 bornes ordures ménagères, 2 bornes tri sélectif. Pour information, la borne pour le verre située près du terrain de foot a été déplacée dans la zone de la Morandière. Une deuxième borne verre est à votre disposition près de la salle des fêtes.

Prévenir les dangers de déplacement liés à la nuit

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver est marqué par un pic d'accidents et de mortalité chez les piétons. Voici un petit rappel des dangers et des règles de prudence aux usagers de la route en période d'obscurité.

Sans aucun équipement rétroréfléchissant, les piétons ne sont visibles qu'à 30 mètres, contre plus de 150 mètres lorsqu'ils en sont équipés. Or, pour un automobiliste, la distance d'arrêt est au minimum de :

- 25 m (38 m sur route humide) pour une vitesse de 50 km/h
- 81 m (120 m sur route humide) pour une vitesse de 90 km/h

Conseils :

Pour les piétons

- Préférer les vêtements de couleurs claires.
- Porter un gilet ou des brassards réfléchissants.
- Pour les enfants, choisir un cartable avec des bandes rétroréfléchissantes. Il est aussi possible de coller des stickers fluorescents ou bien d'utiliser un spray.
- Marcher le plus loin possible de la chaussée.
- Eviter de consulter son portable en marchant.

Pour les automobilistes

- Adapter toujours sa vitesse.
- Circuler les vitres sèches et désembuées : les reflets masquent la présence d'un piéton.
- S'écarter au moins d'un mètre des trottoirs pour la sécurité des piétons.

SMICTOM

Tri des plastiques : pourquoi est-ce différent d'une ville à l'autre ?

« On ne trie pas les pots de yaourt chez toi ? » Vous avez sûrement entendu un proche vous poser la question. Tous les plastiques ne se trient pas encore partout en France ! Pourquoi est-ce différent d'un territoire à l'autre ? Quand pourrons-nous trier tous les plastiques ? Explication :

Atteindre 100% de collecte des déchets recyclables d'ici 2025, c'est l'un des objectifs dévoilés en 2018 par le Premier Ministre Edouard Philippe, dans la feuille de route de l'économie circulaire. Parmi les différentes mesures présentées, apparait l'harmonisation d'ici à 2022 des consignes de tri pour l'ensemble du territoire. En France, il existe aujourd'hui une différence concernant les consignes de tri du plastique sur les territoires, en lien direct avec les centres de tri, qui traitent les déchets recyclables.

Sur certains secteurs, comme c'est le cas à Vitré, les centres de tri n'ont pas été conçus pour traiter tous les emballages en plastique. Une modernisation des équipements est nécessaire pour traiter efficacement les pots, barquettes, films, (etc..) et ainsi obtenir le niveau de qualité requis pour le recyclage. Cette modernisation nécessite des investissements que certaines collectivités ne sont pas encore en mesure d'assumer. C'est pourquoi le déploiement de l'extension des consignes de tri du plastique s'effectue de manière progressive.

Actuellement, sur le territoire du SMICTOM Sud-Est 35, seules **les bouteilles et flacons en plastique** sont triés pour être recyclés (bouteilles d'eau, d'huile, flacons de shampoing, bidon de javel…), en plus des briques alimentaires, cartons d'emballage et emballages métalliques.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander le « guide du tri » auprès du **SMICTOM**.

EN BREF

Erreurs de tri et conséquences

Un bidon d'huile moteur sale dans un sac jaune, et c'est tout une chaine qui s'arrête et des emballages qui sont souillés et qui ne pourront donc pas être correctement recyclés .

Une bâche dans une borne de collecte, c'est une ouverture bouchée, entrainant parfois des dépôts sauvages en pied de borne... Certaines erreurs coûtent cher. Coupure de la chaîne de tri pour son nettoyage, matières souillées, refus de tri, rechargement et transport au Centre de valorisation Énergétique des déchets... L'engagement de tous est nécessaire pour éviter des surcoûts de traitement inutiles.

Au centre de tri de Vitré, les agents effectuent un tri manuel des déchets. Il est donc primordial de bien respecter les consignes de tri afin de les préserver d'éventuelles blessures.

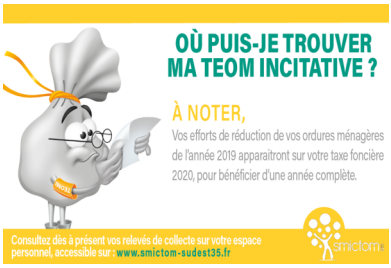

L'AGENDA

Le 15 novembre : Conférence de Béa Johnson sur le mode de vie « zéro déchet ».

En savoir plus : **www.helloasso.comassociations/jce-du-pays-de-vitre**

Du 16 au 24 novembre : Semaine Européenne de Réduction des Déchets

www.serd.ademe.fr/programmes

Vitré Communauté

Baby sitting dating

Rencontre et recrutement pour les parents et les babysitters

Samedi 9 novembre de **10h à 12h**

au PIJ de Vitré, 14 rue Notre Dame

Les parents et babysitters intéressés doivent s'inscrire obligatoirement au préalable auprès du PIJ de Vitré au **02.23.55.16.21 ou** par mail **pij-vitre@vitrecommunauté.org.**

Inscription possible jusqu'au **8 novembre**.

Programme de Noël

- **Marché de Noël** : **21-22-23 décembre**, parking gare Nord à Vitré.
- **Visite flash « Vitré Lumières »** les **19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29** décembre à 18h. Découverte de la face cachée du parcours lumière de la ville. Durée 30 mn. Gratuit. Plus d'infos **château.vitre.bzh**
- **Atelier « Les secrets du chocolat et des épices » 23 décembre et 3 janvier** place du château à Vitré, 14h-16h. Pour les 6-12 ans - **Gratuit**. Inscription obligatoire au **02 99 75 04 54**. Infos : la conservation du patrimoine : **musees@mairie-vitre.fr**
- Spectacle « **Son et Lumière** » sur le château de Vitré du **20 décembre au 5 janvier**, de 18h à 21h30, toutes les ½ heures. **Gratuit**

Bibliothèque Municipale

Nouveautés novembre-décembre

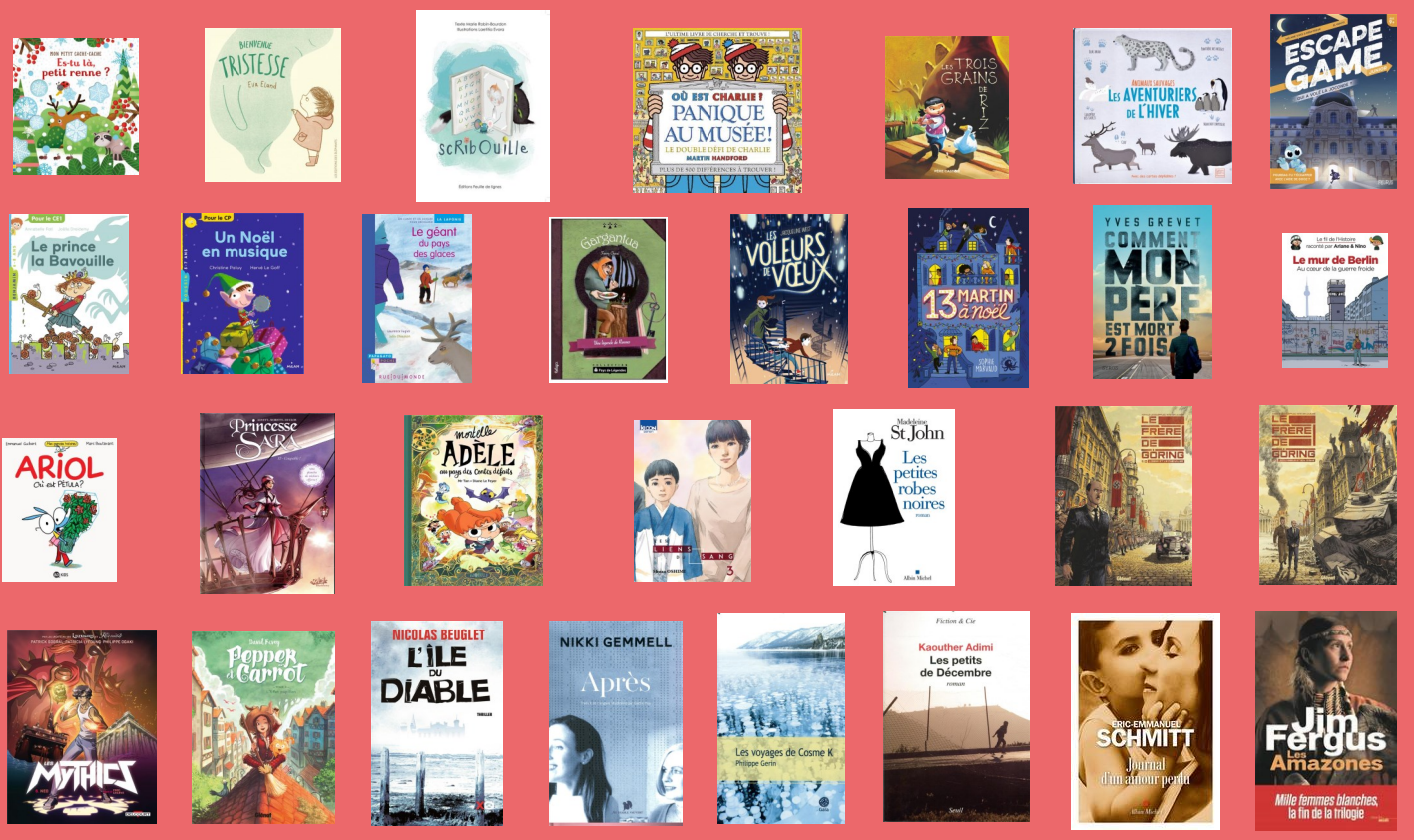

Prix Minots

Lancement de la 3 ème édition

La bibliothèque de Saint-Jean-sur-Vilaine s'associe de nouveau cette année à celles de Domagné, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse, Saint-Didier, ainsi que Val d'Izé qui nous rejoint cette année, en partenariat avec la librairie « Un livre sur l'étagère » de Châteaubourg, pour le lancement de la 3ème édition du prix de lecture intercommunal **Minots**.

Ce prix propose aux enfants de la **maternelle au CM2** d'élire leur livre préféré parmi une sélection d'ouvrages récents qui traitent d'un sujet d'actualité ou d'un thème amenant une réflexion sur la société.

Les livres seront remis à chaque école avant les vacances de Noël afin que chaque enfant puisse avoir le temps de s'approprier l'ensemble des lectures de son niveau.

Au printemps 2019, les enfants se déplaceront dans les bibliothèques pour voter.

Comme tous les prix littéraires, le Prix Minots a pour but de faire découvrir des ouvrages aux enfants, de les inciter à la lecture et de les faire réfléchir sur des sujets qui les concernent.

Tous les livres de la sélection 2018 et 2019 sont empruntables à la bibliothèque.

La parole aux Associations

Téléthon

Téléthon 2019 à Saint Jean sur Vilaine

du 24 novembre au 8 décembre

Depuis le 25 octobre, les bénévoles viennent vous rendre visite pour vous vous proposer les p'tits dej, (croissant, pain au chocolat, baguette, lait), le tout à 1.20 € pièce. La distribution aura lieu le **dimanche 8 décembre.** Les bénévoles profiteront de l'occasion pour vous proposer des billets de tombola**.**

Programme Téléthon 2019

-Dimanche 24 novembre à 9h30 à la salle des sports

RUNNING environ 8 à 10 km. Allure modérée

3€ de participation.

-Samedi 30 novembre à la salle annexe de la salle des sports Concert rock avec 3 groupes ; **the Smoke House**, **Bodekin**, **No Waste**. **Entrée gratuite**

Restauration sur place : Galettes saucisses, crêpes et boissons

-Vendredi 6 décembre à la salle polyvalente

la Compagnie d'art Scène jouera une pièce de théâtre **« *Il est minuit Docteur Ivanov* »** - entrée adulte **7€** enfant **3,50 €**

Réservation au : **02 99 00 75 32** ou **06 25 68 83 75**

-Dimanche 8 décembre après-midi Randonnée d'environ 8 km, départ à 14h30 à la salle de sport.

Au retour, dégustation de crêpes et vin chaud et tirage de la tombola .

Nous comptons sur votre présence.

UNC

UNC de Saint Jean-sur-Vilaine

Les anciens combattants et soldats de France de Saint-Jean-sur-Vilaine se sont réunis le **13 septembre** pour un pique-nique sur le terrain de sports.

L'objectif étant de se rencontrer dans un autre contexte que les cérémonies officielles, afin de mieux se connaitre et de créer du lien entre les nouveaux soldats de France et les anciens combattants. Une vingtaine de personnes y ont participé.

Invitation Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie de commémoration au monument aux morts. Rassemblement à **11h00 place de la mairie**, défilé, allocutions, recueillement.

Toute la population est invitée à y participer.

Un vin d'honneur sera offert par la mairie à la salle annexe.

CSF

Bourse aux vêtements

La CSF de st Jean vous informe que la bourse aux vêtements automne-hiver n'aura pas lieu cette année. Nous nous retrouverons pour la prochaine bourse aux vêtements au printemps 2020.

Bourse aux plantes

La CSF s'associe à la Bibliothèque pour proposer une animation autour des plantes et de la nature **dimanche 17 novembre à la Bibliothèque.** Au programme : dons et échanges de plants, bar à soupes, exposition d'art floral, jeux, animation autour du recyclage (Cf. affiche - rubrique Bibliothèque). **Entrée libre et gratuite**

Infos : stjean.csf@gmail.com /bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Atelier bricolage de Noël

Mercredi 11 décembre à la Bibliothèque

10h-11h30 : enfants de 5-8 ans **14h30-16h00** : enfants de 9-11 ans. Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire préalablement auprès de la bibliothèque. **02.99.00.71.83 bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr**

Club parents

Le club parents de la CSF vous propose plusieurs rencontres autour de différents thèmes :

Samedi 30 novembre de 14h30 à 16h00 « **La Fratrie** »

Mercredi 11 décembre à 20h00 « **Impliquer ses enfants dans la vie de famille** ».Ces séances sont gratuites mais sur inscription (12 personnes maximum).

Samedi 7 décembre à 9h30 : Réunion d'informations pour la création d'un atelier sur 7 séances « **Comment faut-il que je te parle pour que tu m' écoutes** ». Ouvert à tous. Les séances se dérouleront à la cantine à côté de la bibliothèque. Infos : **02.99.00.78.84 / stjean.csf@gmail.com**

BADABOUM

Comme l'année dernière, l'espace jeux est ouvert aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent ou assistante maternelle, une fois par semaine (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente, soit :

-le **lundi matin** entre 9H et 12H pour les matinées d'éveil avec le **Ripame** ou

-le **mardi matin** entre 9H30 et 11H30 à l'espace jeux CSF **Badaboum.** Le planning est affiché à la salle polyvalente.

Après les vacances de la Toussaint, l'espace jeux CSF Badaboum reprend **exceptionnellement** le **jeudi 7 novembre 2019** avec un spectacle proposé par les souffleuses de rêves " **Petits contes pour petites oreilles" à 10h**, pour les enfants inscrits. Durant cette même période, nous proposons également une matinée avec la **musicologue le mardi 3 décembre**. Et le mardi **17 décembre**, quelques bénévoles de la chorale viendront interpréter des chants de Noël. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ces matinées d'éveil ou à nous contacter : **stjean.csf@gmail.com**

Les Classes

Les **classes 9** ont eu lieu le **5 octobre** dernier.

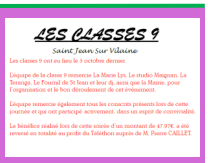
LES CLASSES 9

Saint Jean Sur Vilaine

Les classes 9 ont eu lieu le 5 octobre dernier.

L'équipe de la classe 9 remercie La Marie Lys, Le studio Maignan, La Teranga, Le Fournil de St Jean et leur dj, ainsi que la Mairie, pour l'organisation et le bon déroulement de cet évènement.

L'équipe remercie également tous les conscrits présents lors de cette journée et qui ont participé activement, dans un esprit de convivialité.

Le bénéfice réalisé lors de cette soirée d'un montant de 47.97€, a été reversé en totalité au profit du Téléthon auprès de M. Pierre CAILLET.

L'Equipe de la classe 9 remercie La Marie Lys, le studio Maignan, la Teranga, le Fournil de St Jean et leur Dj ainsi que la mairie pour l'organisation et le bon déroulement de cet évènement.

L'équipe remercie également tous les conscrits présents lors de cette journée qui ont participé activement dans un esprit de convivialité. Le bénéfice réalisé lors de cette soirée d'un montant de **47.97 €** a été reversé en totalité au profit du **Téléthon** auprès de Monsieur Pierre CAILLET.